

Communiqué à la presse professionnelle du 18 janvier 2018

Malgré Eleanor, la demande de résineux frais persiste

Le 16 janvier, la Commission suisse du marché du bois s'est réunie pour évaluer la situation après le passage de la tempête Eleanor/Burglind et estimer son impact sur le marché du bois. Les propriétaires forestiers ont subi dans certains cas des dommages considérables qui occasionneront des frais supplémentaires importants. La demande de grumes résineuses reste cependant bonne en général. Le bois renversé pourra être façonné et écoulé dans le cadre de l'exploitation annuelle normale. La priorité appartient maintenant au façonnage des bois de chablis; les coupes normales doivent être remises à plus tard autant que possible. De cette façon, il n'y aura pas d'effets négatifs sur le marché du bois.

La bonne conjoncture économique, l'engouement qui se poursuit pour la construction en bois, stimulant la demande de bois suisse, enfin la nette amélioration du cours de l'euro, permettent à l'économie forestière et à l'industrie du bois de faire face ensemble aux dégâts de la tempête. Bien que les volumes de bois renversés par Eleanor soient notables – environ 25 % d'une exploitation annuelle moyenne – ils sont gérables grâce à une structure de prix stable et aux capacités de façonnage existantes. De plus, les quantités de chablis dans les pays voisins étant relativement faibles, elles ne devraient pas influencer sur le marché suisse des bois ronds. Les deux partenaires se sont donc entendus pour maintenir leurs recommandations de prix du 16 octobre 2017 et relever ensemble le défi.

Grandes disparités régionales

De grandes quantités de chablis sont signalées dans les cantons de Berne, Zurich, Lucerne, Argovie et Soleure. Les régions alpines et préalpines sont, en majorité, moins fortement touchées. Pour les propriétaires forestiers, les nombreux dégâts épars entraîneront un gros surcroît de travail et des frais de récolte fortement augmentés. Une bonne coordination des travaux et des moyens existants, l'utilisation ciblée des professionnels et le respect des règles de sécurité au travail sont plus importants que jamais. La logistique du transport du bois doit être organisée en étroite concertation avec les acheteurs.

Les deux associations partenaires estiment que la quantité de bois renversée par la tempête pourra être façonnée et écoulée ces prochains mois dans le cadre de la récolte en cours, car le bois frais est en demande dans toutes les régions. Si nécessaire, des places d'empilage peuvent être aménagées pour assurer l'approvisionnement après le printemps.

Recommandations aux propriétaires forestiers

Pour des raisons de protection de la forêt, le bois de chablis d'épicéa devrait être façonné avant le printemps, car les résineux laissés à terre peuvent devenir un terrain de reproduction pour le scolyte. Il faudra observer attentivement à cet égard les zones de chablis et les arbres de lisière.

Les scieries devraient être livrées de façon échelonnée et en fonction de la demande. Les bons clients réguliers devraient être approvisionnés de préférence en bois ronds frais. Le bois de chablis devra être trié soigneusement en assortiments après consultation des acheteurs.

Recommandations de prix du 16.01.2018:

CHF/m ³ p départ forêt	16.10.2017		16.01.2018	
	Industrie du bois Suisse	ForêtSuisse	Industrie du bois Suisse	ForêtSuisse
Epicéa L1 2b B	105	110	105	110
Epicéa L1 4 B	107	113	107	113
Epicéa L1 3 C	78	86	78	86
Epicéa L1 5 C	73	86	73	86
Epicéa L3 3 B	109	110	109	110
Epicéa L3 3 C	85	88	85	88
Sapin moins	10-13	10 %	10-13	10 %
Hêtre 4 B	80	95	80	95
Hêtre 4 C	60	75	60	75

La Commission du marché du bois se réunira à nouveau le 25 juin 2018 pour une réévaluation et un échange de vues sur le marché du bois.